



## Master 1 T2M (hors double diplôme)

### Instructions pour la rédaction des notes de stage

#### I – Dispositions générales

Selon le pays où vous êtes en stage, un.e enseignant.e de la langue concernée sera chargé.e de suivre votre stage et la rédaction de votre note synthétique. Dans certains cas, le choix de langue peut être discuté en amont de la signature d'une convention de stage et de l'attribution d'un.e enseignant.e-référent.e. Seuls les étudiant.e.s étranger.e.s n'ayant pas effectué leurs études supérieures en français peuvent prétendre à un stage de Master 1 en France.

Il vous incombe de prendre contact avec votre enseignant.e-référent.e dès votre arrivée en stage, et de contacter rapidement le responsable d'année de votre Master en cas de doute ou de problème. Dès les premières semaines de votre stage, vous mettrez au point avec votre enseignant.e-référent.e le sujet de votre note écrite et lui demanderez de valider votre problématique, votre plan et votre méthodologie de travail. Cette validation n'est pas que formelle : elle doit être l'occasion d'un échange de fond sur le contenu, les choix méthodologiques, les sources. Elle doit être anticipée. Ces éléments pourront évoluer au fil de vos recherches et de votre travail dans l'entreprise, mais il faut commencer à y réfléchir dès l'arrivée en stage. Il est essentiel de respecter le calendrier diffusé par la scolarité précisant les dates butoirs pour le rendu du plan et l'avancement du travail ; il ne faut surtout pas attendre les derniers jours, voire la fin du stage pour cette étape. Aucune note ne sera acceptée si le sujet, la problématique et le plan n'ont pas été validés par votre enseignant.e-référent.e.

La note (qui n'est ni un rapport descriptif ou narratif, ni un mémoire strictement universitaire) sera établie dans les deux langues étudiées, et comprendra pour chaque langue environ 5.000 mots (10-12 pages ou 20.000 signes) d'analyse, hors page de garde, sommaire, annexes et bibliographie.

Cette note de stage de première année constitue une analyse à partir d'une problématique en rapport avec le sujet du stage, l'entreprise et/ou le secteur d'activité. Plusieurs approches sont possibles en fonction du sujet choisi et votre enseignant.e-référent.e pourra vous aider à établir une méthodologie et à trouver des ressources adaptées. Il ne s'agit pas de décrire, de raconter ou de reformuler des informations disponibles ailleurs : dans tous les cas, vous devrez montrer votre capacité à prendre du recul et à analyser la réalité de la vie en entreprise et/ou du secteur, en situant votre travail dans un contexte aussi bien scientifique que professionnel. La présentation de l'entreprise et/ou du secteur est à réduire au strict minimum : des informations de ce type peuvent être fournies en annexe ou citées comme n'importe quelle autre source secondaire. Toute source citée doit être traitée de manière critique : rien ne vous empêche de vous appuyer sur des entretiens, des informations publiées sur les sites et blogs des entreprises ou encore des publications des organismes professionnels, par exemple, mais il vous revient de remettre ces sources en perspective tout en justifiant vos propres propos.

Un diplôme de niveau Master étant censé pouvoir servir d'initiation à la recherche scientifique, la note de stage de M1 constitue un premier pas vers l'état de l'art exhaustif demandé aux étudiant.e.s de M2

et implique un travail de recherche bibliographique en parallèle des considérations purement pratiques. Cette recherche bibliographique sera discutée, si besoin, pour justifier les choix, assoir les analyses, etc.

### Remise des notes de stage :

Pour les dates de remise de rapport, pensez à vérifier les informations publiées sur le site web du Master et transmises par la scolarité.

Votre note de stage est à rendre sous forme numérique en utilisant le lien disponible sur Plubel (<https://moodle-campus.u-bourgogne.fr/course/view.php?id=4373>). La note est à déposer sous format .pdf dans sa version originale et dans une version traduite dans l'autre langue de travail. Chaque fichier sera soumis à une analyse par le logiciel anti-plagiat Compilatio. Vous pouvez déposer des annexes et fichiers supplémentaires sous d'autres formats si votre enseignant.e-référent.e et votre entreprise l'autorisent : les annexes doivent être citées dans le texte comme n'importe quelle autre source et la nature et le mode d'emploi des fichiers doit être précisé.

Aucune note de stage ne sera acceptée après la date fixée : des dérogations pour des raisons de santé ou de force majeure doivent être justifiées et doivent être sollicitées avant la date butoir.

## II – Précisions concernant la rédaction du rapport

Vous devez vous exprimer dans vos langues de travail avec précision, clarté, concision et surtout idiomaticité. Votre note de stage doit montrer que vous êtes capable de vous intégrer dans un environnement professionnel étranger et prêt à en découvrir la culture au sens large du terme, tout en maîtrisant les enjeux pratiques et scientifiques du champ professionnel d'un.e traducteur.trice multimédia.

### 1 – Rédaction

Le travail se composera d'une page de garde, d'un sommaire, du corps de votre analyse (5.000 mots ou 10-12 pages), d'une bibliographie, d'annexes, et éventuellement d'un glossaire.

Toutes sortes de documents peuvent être utilisés et inclus dans les annexes : statistiques, graphiques, interviews, sondages, documents de travail, tableaux comparatifs .... Vous pouvez soumettre des fichiers informatiques sous forme de fichier ou de lien si les circonstances le justifient, en prenant soin de vérifier ces modalités auprès de votre enseignant.e-référent.e.

Toute source consultée doit impérativement être citée dans le corps du texte : il est nécessaire mais non suffisant d'indiquer les références bibliographiques en fin de document. Des citations directes seront indiquées par l'utilisation de guillemets avec référence dans le texte (ou en note de bas de page), et dans la bibliographie / la webographie (*cf. infra*). Pensez à la légitimité des sources citées : un billet de blog représente-t-il la même perspective et a-t-il le même poids qu'un article de revue scientifique ? Il est rigoureusement interdit de copier/coller des pages internet ou autres sans en citer la source. Tout fichier remis sera soumis à une analyse anti-plagiat et tout travail comportant des passages repris sans citation adéquate, quelle qu'en soit la source, sera refusé. L'étudiant.e sera également sanctionné.e par le conseil de discipline de l'établissement.

Pensez bien à inclure des numéros de page, des notes de bas de page et un sommaire, que vous pourrez générer automatiquement en utilisant les « styles » d'un traitement de texte comme Word. Les tableaux, schémas ou autres éléments graphiques doivent être numérotés et accompagnés d'une légende et ne font pas partie du décompte de mots ou de pages pour votre analyse. Des éléments plus conséquents sont à fournir de préférence dans des annexes numérotées, de manière à pouvoir y faire référence dans le corps du texte.

Votre entreprise a un droit de regard sur votre note de stage, et vous êtes soumis.e aux mêmes conditions de confidentialité que pour le travail que vous effectuez en entreprise. En cas de doute sur les contenus, exemples, etc., que vous pouvez inclure dans votre travail, et sur les solutions à adopter (par exemple, en illustrant votre analyse avec des exemples déjà disponibles), n'hésitez pas à prendre contact avec votre tuteur en entreprise et avec votre enseignant.e-référent.e.

## 2 – Références bibliographiques

Citer une source ne signifie pas seulement mettre le passage correspondant entre guillemets et noter le nom de l'auteur. Il convient de respecter scrupuleusement les règles bibliographiques élémentaires de tout travail de recherche, et notamment les règles d'or :

- la source de tout élément emprunté à un autre auteur ou un autre ouvrage (livre, article, site internet) doit impérativement être indiquée au moment de son utilisation. Le respect de ce principe permet d'éviter tout soupçon de plagiat et favorise l'analyse critique et la confrontation de différentes sources.
- les références bibliographiques fournies dans le corps du texte doivent correspondre à la bibliographie figurant en fin de travail, qui permettra d'identifier et de localiser toutes les sources citées. Sauf exception motivée, la bibliographie est à classer par ordre alphabétique en commençant par le nom de l'auteur (personne physique ou organisme) ou à défaut le titre.

Il est déconseillé d'employer des notes de bas de page pour des citations bibliographiques : préférez le mode de citation dit auteur-date en usage dans de nombreuses publications internationales. Pour ce faire, il suffit d'indiquer entre parenthèses, après le nom de l'auteur, l'année de publication et la ou les pages concernée(s).

*Exemple* : Comme le fait remarquer Dupont (2001 : 65), il ne faut pas confondre....

Dans ce cas, cela signifie que vous vous appuyez sur une publication de Dupont, parue en 2001, et précisément à la page 65. Il suffit alors au lecteur de se reporter à la bibliographie que vous indiquerez en fin de rapport pour trouver la publication en question.

Si vous avez cité littéralement Dupont entre guillemets, la citation apparaît ainsi :

« citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation citation » (Dupont 2001 : 65)

Veillez à respecter de manière cohérente une norme de citation bibliographique, que vous pourrez choisir en fonction de la langue de rédaction et en consultation avec votre enseignant.e-référent.e. Une

webographie peut être intégrée ou non à votre bibliographie classique, mais doit respecter les mêmes normes dans la mesure du possible, et mentionner la date de consultation de la page concernée.

A titre d'exemple, des normes de citation souvent utilisées en anglais sont le « Chicago Style » :

[http://www.chicagomanualofstyle.org/tools\\_citationguide.html](http://www.chicagomanualofstyle.org/tools_citationguide.html)

ou le « MLA Style » :

<https://owl.english.purdue.edu/owl/resource/747/06/>

Il est vivement conseillé d'apprendre à utiliser des outils de référencement bibliographique tels que <http://www.zotero.com> qui peuvent vous aider à classer des informations, à prendre des notes et à générer votre bibliographie en respectant la norme choisie. L'utilisation de ces outils devient obligatoire dès l'entrée en M2. Si vous avez un doute sur le style à adopter, consultez votre enseignant.e-référent.e.

### III – Critères d'évaluation

Votre note écrite sera lue et évaluée par un jury (comprenant votre enseignant.e-référent.e), qui prendra en compte l'originalité de votre travail, la qualité de la réflexion menée et votre capacité d'analyse. La note reflétera également votre capacité à utiliser intelligemment des sources scientifiques. Sur le plan linguistique, il ou elle évaluera la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, la richesse et la précision lexicales, le registre de langue, le style et la variété des constructions employées, bref l'idiomaticité d'usage de la langue. Enfin, il ou elle prendra également en compte l'aspect formel du rapport (présentation générale, présence des différentes parties, etc.). N'oubliez pas qu'il s'agit d'un document censé répondre aux exigences du monde professionnel comme aux exigences académiques de l'Université, et que vous devez pouvoir être en mesure de montrer votre travail à de futurs employeurs.

La traduction du rapport dans la langue qui n'a pas été celle du stage sera évaluée sur les mêmes critères.

### IV – Soutenance

Votre rapport fera l'objet d'une soutenance dans la langue étrangère principale du stage, devant un jury composé d'au moins deux enseignant.e.s et/ou professionnel.le.s, à une date qui sera fixée à l'avance pour chaque session. Lorsque l'emploi du temps le permet, les soutenances seront organisées de manière à faciliter la présence des autres étudiant.e.s.

La soutenance a pour objet de présenter et défendre le travail écrit tout en prenant du recul, pour situer votre travail dans un contexte professionnel et scientifique plus large et pour expliquer sa contribution à votre propre développement professionnel.

Lors de la soutenance, vous exposerez votre travail dans une présentation qui ne dépassera pas les 10 minutes. Elle mettra en valeur votre rapport, en rappelant les principaux arguments, les analyses et les conclusions marquantes, tout en montrant leurs limites, et en ouvrant éventuellement sur autre chose. La soutenance n'est pas uniquement une synthèse du travail écrit, mais doit chercher à mettre celui-ci

en perspective par rapport à un contexte plus large et en relation avec le secteur dans lequel vous avez travaillé et avec votre projet professionnel.

La présentation sera suivie de questions posées par les membres du jury et éventuellement les autres personnes présentes. Enfin, les membres du jury vous feront part de leurs remarques concernant votre travail écrit et votre prestation orale, aussi bien sur le plan linguistique que sur le contenu.

La soutenance permettra d'ajuster la note attribuée au travail écrit. Une seule note sera attribuée par langue : celle pour le travail principal (coefficient 3) est attribuée par le jury participant à la soutenance, en tenant compte du travail écrit, de la soutenance, et de l'avis du tuteur en entreprise. La note pour la version traduite (coefficient 1) est attribuée par un.e correcteur.trice enseignant la langue concernée.

*Pour toute précision supplémentaire, merci de vous adresser à votre enseignant.e-tuteur.trice. Pour toute question d'ordre administratif, vous pouvez prendre contact avec le correspondant stages, Oliver Crochemore-Delon, [olivier.crochemore-delon@u-bourgogne.fr](mailto:olivier.crochemore-delon@u-bourgogne.fr)*

**Document mis à jour décembre 2019**